



Sainte-Irène, le

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal, tenue le 4 novembre 2024 à 19h30 au centre municipal et communautaire situé au 362, rue de la Fabrique, à Sainte-
Irène, sous la présidence du maire M. Sébastien Lévesque.

Sont présent (e) s :

M. Nicholas Kaven Jean, conseiller,	Siège # 2
Mme Carmen Fournier, conseillère,	Siège # 3
Mme Nancy Lizotte, conseillère;	Siège # 4
M. Alain Delisle, conseiller;	Siège # 5
M. Nelson Thériault, conseiller,	Siège # 6

Absents :

Mme Nathalie Daoust, conseillère,	Siège # 1
-----------------------------------	-----------

Formant ainsi le quorum et tous déclarent avoir reçu l'avis de convocation par courrier électronique.

Sont également présents

Règlement 351-2024 sur la régie interne des séances du conseil de la municipalité de Sainte-Irène

Avis de motion est donné par Nicholas Kaven Jean à l'effet qu'à une prochaine séance du conseil, le règlement 351-2024 la régie interne des séances du conseil de la municipalité de Sainte-
Irène sera déposé pour adoption à une séance ultérieur.

Copie certifiée conforme
au livre des procès-verbaux



Marie-France Lévesque
Directrice générale greffière-Trésorière